

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVIII

Québec, 10 mars 1906

No 30

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 465. — Les Quarante-Heures de la semaine, 465. — Lettre encyclo-
pédique de N. S. P. le Pape, 466. — Chronique diocésaine, 470. — Le Pape et
la France, 472. — Bilan géographique pour l'année 1905, 473. — Pour les écoles pri-
maires, 478. — Les taxes et les maisons d'éducation, 479. — Bibliographie, 479.

— • • • —
Calendrier

— o —

11	DIM.	*vl	II du Carême. <i>Kyr.</i> du Car. I Vêp. du suiv. <i>O Doctor</i> , mém. du
12	Lundi	b	S. Grégoire I le Grand, pape et docteur. [dim.]
13	Mardi	+vl	} De la férie.
14	Merc.	+vl	
15	Jendi	+vl	
16	Vend.	r	S. Snaire de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
17	Samd.	b	S. Patrice, évêque et confesseur, <i>dbl. maj.</i>

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
12 mars, Saint-Joseph de Beauce. — 13, Séminaire de Qué-
bec. — 15, Saint-Zacharie. — 17, Frères des E. C., Québec.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. T. S. P. LE PAPE PIE X

AUX ARCHEVÊQUES, EVÊQUES, AU CLERGÉ

ET AU PEUPLE FRANÇAIS

VERSION OFFICIELLE

A nos bien-aimés fils,

François-Marie Richard, Cardinal-prêtre de la S. E. R., Archevêque de Paris,

Victor-Lucien Lecot, Cardinal prêtre de la S. E. R., Archevêque de Bordeaux,

Pierre-Hector Coullié, Cardinal-prêtre de la S. E. R., Archevêque de Lyon,

Joseph-Guillaume Labouré, Cardinal-prêtre de la S. E. R. Archevêque de Rennes,

Et à tous nos autres vénérables Frères, les Archevêques et Evêques, et à tout le clergé et le peuple français.

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, bien-aimés fils,

Salut et bénédiction apostolique.

Notre âme est pleine d'une douloureuse sollicitude et Notre cœur se remplit d'angoisse, quand Notre pensée s'arrête sur vous. Et comment en pourrait-il être autrement en vérité, au lendemain de la promulgation de la loi qui, en brisant violemment les liens séculaires par lesquels votre nation était unie au Siège Apostolique, crée à l'Eglise catholique en France une situation indigne d'elle et lamentable à jamais ? Evénement des plus graves sans doute que celui-là ; événement que tous les bons esprits doivent déplorer, car il est aussi funeste à la

société civile qu'à la religion ; mais événement qui n'a pu surprendre personne, pourvu que l'on ait prêté quelque attention à la politique religieuse suivie en France dans ces dernières années. Pour vous, Vénérables Frères, elle n'aura été bien certainement ni une nouveauté, ni une surprise, témoins que vous avez été des coups si nombreux et si redoutables tour à tour portés par l'autorité publique à la religion.

LES ATTENTATS PASSÉS (1)

Vous avez vu violer la sainteté et l'inviolabilité du mariage chrétien par des dispositions législatives en contradiction formelle avec elles ; laïciser les écoles et les hôpitaux ; arracher les clercs à leurs études et à la discipline pour les astreindre au service militaire ; disperser et dépouiller les congrégations religieuses et réduire la plupart du temps leurs membres au dernier dénuement. D'autres mesures légales ont suivi que vous connaissez tous : on a abrogé la loi qui ordonnait des prières publiques au début de chaque session parlementaire et à la rentrée des tribunaux ; supprimé les signes de deuil, traditionnels à bord des navires, le vendredi-saint ; effacé du serment judiciaire ce qui en faisait le caractère religieux ; banni des tribunaux, des écoles, de l'armée, de la marine, de tous les établissements publics enfin, tout acte ou tout emblème qui pouvait d'une façon quelconque rappeler la religion. Ces mesures, et d'autres encore, qui peu à peu séparaient de fait l'Eglise de l'Etat, n'étaient rien autre chose que des jalons placés dans le but d'arriver à la séparation complète et officielle : leurs promoteurs eux-mêmes n'ont pas hésité à le reconnaître hautement et maintes fois. — Pour écarter une calamité si grande, le Siège apostolique au contraire n'a absolument rien épargné. Pendant que, d'un côté, il ne se lassait pas d'avertir ceux qui étaient à la tête des affaires françaises, et qu'il les conjurait à plusieurs reprises de bien peser l'immensité des maux qu'amèneraient infailliblement leur politique séparatiste ; de l'autre, il multipliait vis-à-vis de la France les témoignages éclatants de sa condescendante affection. Il avait le droit d'espérer ainsi, grâce aux liens de la reconnaissance, de pouvoir retenir ces

(1) Les sous-titres sont de la *Croix* (Paris).

politiques sur la pente et de les amener enfin à renoncer à leurs projets. Mais, attentions, bons offices, efforts, tant de la part de Notre prédécesseur que de la Nôtre, tout est resté sans effet. Et la violence des ennemis de la religion a fini par emporter de vive force ce à quoi pendant longtemps ils avaient prétendu à l'encontre de vos droits de nation catholique et de tout ce que pouvaient souhaiter les esprits qui pensent sagement. C'est pourquoi, dans une heure aussi grave pour l'Eglise, consent de Notre charge apostolique, Nous avons considéré comme un devoir d'élever Notre voix et de vous ouvrir Notre âme, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, — vous tous que Nous avons toujours entourés d'une tendresse particulière, mais qu'en ce moment, comme c'est bien juste, Nous aimons plus tendrement que jamais.

FAUSSETÉ DU PRINCIPE DE LA SÉPARATION

Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. — Basée en effet sur ce principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu ; car le Créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et Il les conserve dans l'existence comme Il nous y soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social pour l'honorer. — En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel. Elle limite en effet l'action de l'Etat à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques ; et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière, qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme, quand cette vie si courte aura pris fin. Et pourtant, l'ordre présent des choses, qui se déroule dans le temps, se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider. — Cette thèse bouleverse également l'ordre très sagement établi par Dieu dans le monde, ordre qui exige une harmonieuse concorde entre les deux sociétés. Ces deux sociétés, la société religieuse et la société civile, ont en effet les mêmes sujets, quoique chacune d'elles exerce dans sa

sphère propre son autorité sur eux. Il en résulte forcément qu'il y aura bien des matières dont elles devront connaître l'une et l'autre comme étant de leur ressort à toutes deux. Or, qu'entre l'Etat et l'Eglise l'accord vienne à disparaître, et de ces matières communes pulluleront facilement les germes de différends, qui deviendront très aigus des deux côtés ; la notion du vrai en sera troublée et les âmes remplies d'une grande anxiété. — Enfin, cette thèse inflige de graves dommages à la société civile elle-même, car elle ne peut pas prospérer ni durer longtemps, lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, règle suprême et souveraine maîtresse, quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs.

Aussi, les Pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfuter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Notre illustre Prédécesseur, Léon XIII, notamment, a plusieurs fois et magnifiquement exposé ce que devraient être, suivant la doctrine catholique, les rapports entre les deux sociétés. Entre elles, a-t-il dit, « il faut nécessairement qu'une sage union intervienne, union qu'on peut, non sans justesse, comparer à celle qui réunit dans l'homme l'âme et le corps. *Quædam intercedat necesse est ordinata colligatio (inter illas), quæ quidem conjunctioni non immerito comparatur per quam anima et corpus in homine copulantur.* » Il ajoute encore : « Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion, comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne leur pût servir en rien . . . Quant à l'Eglise, qui a Dieu lui-même pour auteur, l'exclure de la vie active de la nation, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est commettre une grande et pernicieuse erreur. *Civitates non possunt, citra scelus, gerere se tanquam si Deus omnino non esset, aut curam religionis velut alienam nihilque profuturam abjicere . . . Ecclesiam vero, quam Deus ipse constituit, ab actione vitæ excludere, a legibus, ab institutione adolescentium, a societate domestica, magnus et perniciosus est error* (1).

(A suivre.)

(1) Lettre enc. *Immortale Dei*, 1^{er} nov. 1885.

Apostolat de la prière

— o —

Intention générale pour mars 1906 : *L'instruction religieuse.*

C'est faute d'instruction religieuse que l'indifférence et l'apathie envahissent les âmes, qu'aux intérêts éternels on préfère si légèrement le moindre avantage temporel, que, les principes directeurs de la vie étant absents, on accepte toutes les compromissions, et qu'on se résigne à toutes les défaillances. En vain, sur d'autres fondements que la vérité chrétienne, voudrait-on bâtir une morale efficace : on s'y est essayé inutilement. Dès que l'instinct individuel devient la loi de la vie, tout ce qui le sert doit être accepté, tout ce qui le gêne écarté ; l'appétit prend l'empire, et à la claire notion du devoir se substituent, comme règle, le caprice et la passion.

Comprenons donc que, de toutes nos obligations, les plus importantes sont nos devoirs envers Dieu, et que, de toutes les sciences, la plus essentielle est l'instruction religieuse, qui nous fixe sur la nature et l'étendue de ces devoirs. Aucune n'a un objet plus élevé, aucune ne reçoit d'applications plus journalières et plus fécondes. On peut se passer des autres ; aucune ne la remplace, et l'intelligence la plus ornée demeure désorientée s'il lui manque de connaître Dieu et le chemin qui mène à lui.

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les progrès de l'instruction religieuse.

Résolution apostolique : S'instruire soi-même de la religion, et l'enseigner aux autres.

Chronique diocésaine

— o —

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

M. l'abbé Jos. Paradis, curé de Sainte-Pétronille, I. O. ;

M. l'abbé P. Leclerc, assistant à Thetford ;

“ “ J.-Cl. Giroux, desservant de N.-D. de Lorette (*Village huron*) ;

“ “ F.-X. Côté, vicaire à N.-D. de Lévis ;

“ “ Geo. Mercier, vicaire à Saint-Patrice (*Fraserville*) ;

“ “ Edm. Paré, vicaire à Saint-Joseph de Beauce.

— Le 27 février, avait lieu, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, une cérémonie de profession et de prise d'habit.

Mlle Marie-Zélie Lessard, de Saint-Joseph de Beauce, sœur converse, a fait profession et a reçu, en religion, le nom de Sœur Saint-Thomas de Villeneuve ; Mlles Marie Angéline Mathieu, de Saint-Roch de Québec, et Albertine Demers, de Québec, ont pris le saint habit. La première a reçu, en religion, le nom de Sœur Saint-Nicolas de Tolentino ; et la seconde, celui de Sœur Saint-Louis de Gonzague.

La cérémonie était présidée par M. l'abbé F.-X. Gosselin, curé de Lévis, assisté de MM. les abbés Grondin et Caron, du Collège de Lévis.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé C.-E. Carrier, curé de Saint-Joseph de Beauce.

— Dimanche soir, S. G. Monseigneur l'Archevêque a présidé au Patronage une réunion plénière des membres des conférences de la Société Saint-Vincent de Paul de Québec.

M. C.-J. Magnan, président général, a fait un rapport très intéressant sur les opérations de la Société.

Le R. P. Nunesvais, supérieur du Patronage, a parlé à la nombreuse assistance de son récent voyage d'Europe. Il a dit quelle est l'admirable bonté qui caractérise N. S. P. Pie X, et quelle action religieuse il a déjà exercée à Rome, notamment par les homélies qu'il adresse lui-même aux fidèles romains, comme par la solennité qu'il fait donner aux cérémonies de première communion. Le P. Nunesvais décrivit aussi le travail si important que les religieux de son Institut accomplissent à Marseille, et annonça la fondation toute prochaine d'un Patronage à N.-D. de Lévis.

Monseigneur l'Archevêque voulut bien aussi adresser une allocution à l'immense auditoire. Sa Grandeur, particulièrement, invita d'une manière pressante les associés de la Saint-Vincent de Paul et des autres sociétés religieuses à seconder la

croisade antialcoolique qui se poursuit actuellement dans nos diocèses. Monseigneur confirma aussi, par d'énergiques déclarations, ce que le R. P. Nunesvais avait dit des œuvres d'enseignement et de la part principale que doivent y prendre les pères de famille, lesquels, avant et mieux que l'Etat, ont à s'occuper de l'éducation de leurs enfants.

— M. l'abbé A. Bergeron, que l'état peu satisfaisant de sa santé a engagé à quitter la cure de Saint-Gervais, prend sa retraite à Saint-Raymond.

— M. l'abbé L.-B. Chabot, du Pensionnat Saint-Louis de Gonzague, qui a été sérieusement indisposé en ces dernières semaines, est beaucoup mieux ces jours-ci.

— M. l'abbé Carrier, missionnaire du Lac-Edouard, et qui a souffert de la fracture d'un pied occasionnée par un accident de voiture, est à l'Hôtel-Dieu de Québec, en bonne voie de guérison.

— Cette semaine a eu lieu, à la Basilique, la neuvaine annuelle de Saint-François-Xavier. Le R. P. Hage, dominicain, a été le prédicateur. Sa parole, toujours très vivante et très persuasive, a produit grande impression sur l'auditoire qu'elle attirait, chaque jour, au pied de la chaire sacrée.

Le Pape et la France

Nous commençons à publier, en ce numéro, l'Encyclique que le Saint-Père vient d'adresser aux catholiques de France. Nous comptons pouvoir en publier une plus grande part dans huit jours.

Nos lecteurs remarqueront d'eux-mêmes l'imposante gravité et même la majesté du langage dont se sert le Vicaire de Jésus-Christ, pour réprover et condamner la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat français, et pour protester énergiquement contre l'injure faite à l'Eglise et la violation du droit des gens, qu'implique cette dénonciation du Concordat, telle qu'elle a été accomplie.

Il y a longtemps que l'univers n'avait pas entendu une parole aussi solennelle !

En même temps que N. S. P. le Pape vengeait de la sorte

les droits et l'honneur de l'Eglise de France, il lui donnait une grande joie, en appelant à la fois, sur les dix-huit sièges épiscopaux vacants, des membres du clergé supérieurs par la vertu, la science et le talent. Le Saint-Père a voulu consacrer lui-même, à Saint-Pierre et en une même cérémonie, ces dix-huit nouveaux évêques. A quel siècle de l'Eglise faut-il remonter, pour trouver une cérémonie religieuse aussi impressionnante que celle qui s'est ainsi déroulée, le 25 février, à Saint-Pierre de Rome ?

Bilan géographique de l'année 1905

(Suite)

III. — AMÉRIQUE

ARCHIPEL POLAIRE. — Le gouvernement canadien a fait opérer par M. Low, à bord du baleinier *le Neptune*, une croisière de dix-huit mois, en 1903-1904, dans l'Archipel polaire de l'Amérique du Nord, jusqu'aux détroits de Smith et de Kane. L'expédition a pu relever 1 500 kilomètres de côtes, jusqu'ici peu connues, et constater l'importance de l'inlandis ou glacier qui couvre la Terre Ellesmerre ; ce glacier s'écoule par les fiords dans la mer, où il produit des *icebergs* considérables. Elle a constaté aussi la rareté des baleines dans ces parages, mais, par contre, l'abondance des morses. Quelques familles d'Esquimaux y vivent, surtout comme agents des baleiniers de Dundee (Ecosse).

Enfin, M. Low a pris possession, au nom du gouvernement anglo-canadien, des terres d'Ellesmerre, de *North Devon* et d'autres longeant les détroits de Lancastre et de Barrow, qu'il a trouvés libres de glaces : belle occasion pour lui de parcourir en bateau le fameux *Passage du Nord-Ouest*, découvert en traîneau seulement par Mac-Clure en 1853 ; mais malheureusement pour la science géographique, ses instructions s'y opposaient.

A ce sujet, rappelons les importantes découvertes faites en 1903 par le capitaine *Sverdrup*, à bord du *Fram* : mer de Norvège, terres du roi Oscar (de Suède), du roi Christian (de Danemark), etc. Ces terres sont considérées comme acquises

au gouvernement norvégien, qui a fait les frais de cette expédition. Sverdrup est l'ancien compagnon de Nansen avec qui, dans la fameuse expédition du *Fram*, en 1895, il s'avança jusqu'au 86° 14', c'est-à-dire à 400 kilomètres du pôle Nord.

Une belle croisière a été faite en 1905 par le duc d'Orléans, à bord de la *Belgica*, commandée par le capitaine de Gerlache, connu déjà par sa belle expédition vers le pôle Sud. Elle a longé la côte Nord-Est du Groënland, s'avancant jusqu'au 78° 16' Nord, c'est-à-dire à 40 kilomètres plus au nord que la précédente expédition allemande.

A signaler aussi une résolution prise au Congrès mondial de Mons par les membres de la section maritime, sur l'initiative de M. Lecointe, ancien compagnon de M. de Gerlache. C'est celle de créer une *Association internationale pour l'étude des régions polaires*. — Parmi les explorateurs présents qui ont souscrit, citons : le duc des Abruzzes, le duc d'Orléans, MM. de Gerlache, Nordenskiöld, Scott, Lecointe, Arctowski, Racovitza, Cook, Bruce, Von Drygalski. La première réunion se tiendra l'an prochain sur convocation faite par le gouvernement belge, et le programme, très varié, comprendra toutes les recherches scientifiques possibles. Le pôle Nord est surtout visé.

CANADA. — Le *Dominion du Canada* vient de faire un pas de plus dans la voie de son autonomie absolue, d'accord d'ailleurs avec son suzerain la Couronne britannique. Il se chargera désormais d'assurer lui-même sa sécurité et sa police par la création d'une armée et d'une marine de guerre, lesquelles, au besoin, coopéreront avec les forces anglaises.

On sait que le Dominion comprend six Etats, savoir : le Haut-Canada, le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Manitoba et la Colombie britannique. Entre ces deux derniers, se trouvaient quatre territoires : *Assiniboia*, *Alberta*, *Saskatchewan*, et *Athabaska*. Or, un récent décret du Parlement canadien supprime les territoires d'Assiniboia et d'Athabaska, mais il crée en place deux nouveaux Etats : à l'Est, celui de SASKATCHEWAN, capitale Régina, confinant au Manitoba, et à l'Ouest, celui d'ALBERTA, capitale Edmonton, confinant à la Colombie. La ligne de séparation est, du Nord au Sud, le 110° degré de longitude Ouest ; la limite septentrio-

nale est le 60° degré de latitude, et l'étendue de chaque Etat équivaut à celle de la France.

Cette nouvelle création porte ainsi à huit le nombre des Etats fédérés, non compris Terre-Neuve. Le reste des anciens territoires de la plaine boréale est partagé en cinq districts dits du *Youkon*, région de l'or, *Mackenzie*, *Kewatin*, *Ungava* (Labrador) et *Franklin* (archipel polaire).

ETATS-UNIS. — Le gouvernement des Etats-Unis veut de plus en plus se faire une grande place dans la politique mondiale. Ainsi, comme nous l'avons vu, c'est sur l'invitation du président Roosevelt que les belligérants russes et japonais sont venus chez lui s'embrasser, plus ou moins à contre-cœur il est vrai, à Portsmouth, petite ville maritime de l'Atlantique.

De plus, le ministre de la Marine révèle que le nombre des navires de guerre américains lancés depuis deux ans est très considérable, et que leurs canons sont plus formidables que tout ce qui existe ailleurs ! Pourquoi aujourd'hui ces armements par une puissance qui n'a rien à redouter de personne, si ses intentions sont pacifiques et seulement conservatrices ?

Mais voilà ! Comme les *Antilles* en général, les républiques de *Haïti* et de *Saint-Domingue*, troublées par l'anarchie et obérées de dettes, excitent sa convoitise, l'oncle Tom se chargerait volontiers de les administrer plus énergiquement. Déjà il s'est fait donner la gestion des finances à Saint-Domingue et peut-être aussi la concession d'un dépôt de charbon pour sa marine dans la baie de Samana.

Et puis, il faut que le *canal de Panama* reste avec son territoire sous la dépendance exclusive des Yankees, qui se proposent d'en fortifier les abords.

En attendant, l'Amérique, la ville de New-York en particulier, peut se vanter d'avoir produit le *roi des milliardaires*, Rockefeller, qui, de garçon épicier gagnant trente sous par jour, est parvenu, par la spéculation sur les pétroles, les fers, le plomb, le zinc, les chemins de fer, à « se faire » un revenu de 250 millions par année, de quoi éclipser les Rothschild, le tsar, qui touche 65 millions ; Guillaume II, qui en a 20 seulement, et tous les monarques du monde !

D'ailleurs, il est reconnu que le *système des trusts* a tué en Amérique à peu près toute liberté industrielle, aussi bien pour

les capitalistes — et surtout la bourgeoisie — que pour les ouvriers, qui se sont syndiqués au point d'empêcher tout travailleur libre. Tout le monde là-bas, dit-on, est sous la domination de quelqu'un, et le despotisme des « rois » de l'acier du pétrole, des chemins de fer, des grains, du sucre, etc., est plus écrasant que celui des autocrates d'autrefois. Il en résulte que le socialisme fait de sérieux progrès aux Etats-Unis.

Par contre, signalons l'organisation des catholiques, qui créent une Université à New-York et provoquent partout des fondations de paroisses et d'écoles confessionnelles, opposées au système des écoles mixtes, si dangereuses pour la conservation de la foi des catholiques.

MEXIQUE. — Cette république, assagie depuis vingt-quatre ans, continue en paix son existence prospère ; elle occupe le premier rang pour la production de l'argent et le second pour celle du cuivre.

On y signale l'immigration des Chinois, chassés de la Californie, et aussi celle des Mormons, qui, venus de l'Utah, s'installent dans le Chihuahua mexicain, avec la pratique de leurs mœurs phalanstériennes si bizarres.

AMÉRIQUE CENTRALE. — Passons rapidement sur les Etats de *Guatemala*, de *Salvador*, de *Honduras*, de *Nicaragua* et de *Costa-Rica*, mais arrêtons-nous dans la jeune république de PANAMA, née en 1903. Il y existe spécialement un *gouvernement of the Canal zone* pour le territoire attribué à la Compagnie américaine du Canal à percer. Ce gouvernement ou cette administration a adopté pour armoiries « un galion espagnol, naviguant majestueusement, toutes voiles dehors, entre de hautes falaises », avec cette devise : *La terre se divise pour unir la mer*. Le texte anglais joint au souvenir des « descubridores » espagnols, c'est bien unir aussi le temps présent avec le temps passé.

Quoi qu'il en soit, la Commission pour l'exécution de « l'œuvre gigantesque » n'en a pas encore émis les actions, qui se monteront à plus de 700 millions de francs ; elle est encore à discuter si elle fera le canal *avec écluses*, moyen plus rapide et plus économique, ou bien à *niveau des mers*, c'est-à-dire sans écluses, ce qui au premier abord paraît préférable, les écluses étant toujours une entrave au service direct.

On a dit aussi qu'un *consortium* anglo-japonais reprendrait le projet de construction du canal de *Nicaragua*, autrefois si prôné par les Américains. L'information est tout au moins prématurée.

La GUYANE française, où se sont réfugiés un millier de Martiniquais fuyant la montagne Pelée, et les deux autres *Guyanes*, anglaise et hollandaise, ne nous arrêteront pas.

VÉNEZUELA. — Le président Castro se montrant toujours réfractaire à régler les dettes de la République vis-à-vis de certaines puissances européennes, la France a envoyé quelques navires pour y faire une démonstration, tout en promettant aux Etats-Unis qu'elle ne touchera aucunement à l'intégrité territoriale du pays. L'Europe en est là : elle s'humilie devant sa fille devenue grande, l'*Amérique*, qui parle aujourd'hui en maîtresse pour tout ce qui touche même aux Etats de l'Amérique du Sud.

COLOMBIE. — Le gouvernement a porté à 12 le nombre des départements. Bogota forme un district *capital*, et les territoires de la plaine orientale subsistent.

L'EQUATEUR revendique toujours pour limite orientale le cours moyen de l'Ïça, en aval du Napo.

Le PÉROU, dont les frontières orientales sont encore mal définies, voudrait reprendre à l'Equateur ce qu'il perd du côté du Brésil.

BOLIVIE. — Le conflit de frontière entre la Bolivie et le Brésil à propos du territoire d'Acre, récupéré par celui-ci en 1902, s'est apaisé par l'arbitrage de Mgr Tonti, nonce apostolique à Rio-de-Janeiro. Le gouvernement bolivien a reçu aussi avec les plus grands honneurs le délégué du Pape.

Le CHILI et l'ARGENTINE ont eu cette année leurs petites insurrections militaires, à Valparaiso surtout, comme il convient dans les républiques d'origine espagnole, où l'élément militaire est toujours excessif. Néanmoins, la situation économique y est excellente, et l'immigration européenne continue. L'Argentine compte actuellement plus d'un million d'Italiens.

Cette république a été ravagée par d'immenses inondations qui, dans le district de Santa-Fé, ont fait périr 150 000 bestiaux.

L'URUGUAY a eu également son insurrection ; quant au PARAGUAY, il est resté paisible.

BRÉSIL. — La grande étendue de ce pays est telle qu'il touche à toutes les républiques sud-américaines, le Chili excepté. Aussi a-t-il des contestations de frontières avec chacune d'elles, ce qui se conçoit aisément, vu que ces frontières se trouvent dans les profondeurs du continent, en territoires habités seulement par des Indiens sauvages. C'est lorsque les colons blancs viennent y établir des industries que naissent les conflits. Heureusement, parfois, évitant la guerre et ses horreurs, on a recours à l'arbitrage pour les régler, ce qui s'est produit, du reste, en maintes occasions dans les Guyanes, en Bolivie et ailleurs.

STATISTIQUE. — Terminons par le tableau de l'importance relative des divers Etats américains :

	K'LOM. CARRÉS	HABITANTS
Canada et dépendances.....	8 500 000	5 600 000
Etats-Unis et Alaska.....	10 000 000	81 000 000
Mexique.....	2 000 000	14 000 000
Cuba et autres de l'Am. du N.	800 000	9 000 000
Brésil.....	8 300 000	17 000 000
Argentine.....	2 800 000	5 000 000
Chili.....	700 000	3 500 000
Autres Etats de l'Am. du Sud.	6 000 000	16 000 000
AMÉRIQUE.....	39 100 000	151 100 000
Possessions anglaises.....	9 000 000	7 600 000
— françaises.....	100 000	400 000
— danoises.....	300 000	125 000
— hollandaises.....	130 000	120 000

FR. ALEXIS-M. G.

(A suivre.)

Pour les écoles primaires

Il nous paraît utile d'annoncer dès maintenant que M. l'abbé Huard s'occupe de la préparation d'un ouvrage traitant des *Sciences naturelles*, et comprenant l'exposé des « connaissances scientifiques usuelles », requises par le nouveau programme d'études des écoles primaires de la province de Québec.

Ce volume sera publié à temps pour qu'on puisse s'en servir durant la prochaine année scolaire.

Les taxes et les maisons d'éducation

— o —

A ceux qui pensent à imposer des taxes sur les maisons d'éducation, nous soumettons l'extrait suivant d'une lettre écrite par le directeur de l'une de nos maisons d'éducation, et non des moins haut cotées, de la Province.

«... Notre pauvre maison marche comme elle peut, toujours ! avec un revenu de pensions et de contributions scolaires de toutes sortes égalant juste *la moitié* de ses dépenses strictement ordinaires. Et Dieu sait si nous économisons ! Je voudrais avoir pour un instant devant moi, là, tous ces législateurs qui trouvent si naturel d'imposer les maisons d'éducation... »

Quant à *l'autre moitié* des dépenses ordinaires de la maison dont il s'agit, c'est la charité des diocésains qui y pourvoit.

Bibliographie

— o —

— L'HISTOIRE DE L'ŒUVRE DE JEUNESSE DE SAINTE CROIX DE SAINT-LO, par l'abbé EM. SÉVESTRE. — Brochure contenant tous les documents qu'il est nécessaire de connaître et de posséder pour la formation, l'organisation et la direction d'une œuvre de Jeunesse. In-8°, 2 fr. 00, *franco*, 2 fr. 40. — P. Lethielloux, Éditeur, 22, rue Cassette, Paris (6^e).

Pour l'Église de France, une ère nouvelle s'est ouverte : au régime concordataire succède l'inique et la dangereuse Séparation.

Inévitablement, l'Église de France aura recours à l'Association, force qu'elle n'a peut-être pas suffisamment utilisée en ces dernières années ; et certes, parmi les groupements sur lesquels elle s'appuiera pour les luttes à soutenir, les Œuvres de Jeunesse auront, pour deux raisons, une place de choix ; là se formeront les chrétiens robustes qui seront sa force, et là aussi se prépareront, s'ébaucheront les Associations dont elle aura besoin.

Pour traiter son sujet, l'auteur a pris une excellente méthode : Il a commencé par faire l'Histoire de l'Œuvre de Jeunesse de Sainte-Croix de Saint-Lô, en cinq chapitres ainsi intitulés : I. — *Les Origines* (1872-1875) ; II. — *L'Organisation* (1875-1899) ; III. — *La Vie actuelle* (1899-1906) ; IV. — *Les gran-*

des Journées (1872-1906); V. — *Les Résultats* (1872-1906). Ces chapitres sont précédés d'une *Lettre de l'Auteur* dans laquelle il expose les raisons pour lesquelles il a entrepris ce travail, et sont suivis d'une conclusion suggestive sur l'Avenir des Patronages catholiques.

On aurait tort de penser que cette brochure de M. l'abbé Em. Sévestre ne présente qu'un intérêt purement local. A l'occasion des faits qu'il raconte, l'auteur donne des appréciations générales qui seront utiles à tous. Surtout, il a eu l'heureuse idée de terminer son travail par un appendice des plus précieux. Cet appendice comprend tous les documents qu'il est nécessaire de connaître et de posséder pour : 1o La Formation et l'organisation d'une Œuvre de Jeunesse, en tenant compte de la loi de 1901, et des relations d'une œuvre de jeunesse avec une association paroissiale, avec une fédération départementale, avec une fédération paroissiale, avec une fédération nationale ; 2o Sa Direction au point de vue religieux (congrégations, conférence de Saint-Vincent de Paul, cours catéchétiques, etc.), au point de vue intellectuel (bibliothèque, groupes d'études, etc), au point de vue esthétique (séances récréatives, promenades, etc), au point de vue physique (jeux, sports, tir, etc), au point de vue social (mutualités, caisses d'épargne, conférences, jardins ouvriers, etc.), au point de vue financier (budget et renseignements divers, etc.)

Cette brochure, qui se présente sous une forme très soignée et très élégante, sera donc lue avec avantage non seulement par les prêtres, les professeurs et les directeurs d'œuvres qui trouveront en M. l'abbé Em. Sévestre un guide très sûr ; non seulement par les membres des Patronages, les parents chrétiens et les catholiques qui comprendront mieux l'importance et les bienfaits de l'association dans l'Eglise, mais encore par tous ceux qui s'intéressent au mouvement social en France, et même par les incrédules qui se rendront compte de la vitalité du catholicisme. Il est à souhaiter, pour ces raisons, qu'elle ait un grand nombre de lecteurs. S.

— *Le Canada ecclésiastique*, almanach-annuaire du clergé canadien, publié par la Cie Cardoux & Derome, pour l'année 1906. (vingtième année). — 1666 rue Notre-Dame, Montréal.

Nous reviendrons sur ce beau volume, qui vient de paraître.